



## Circuit Régional Sabre Laser Epreuve de la Photosphère

La première épreuve du circuit régional Grand Est de l'année 2024 se déroulera le dimanche 28 janvier à Metz.

Appelée « épreuve de la Photosphère », elle fait partie des 4 épreuves des circuits régionaux permettant de remporter le titre de « champion régional ».

### **I- Lieu de l'épreuve :**

Salle d'armes Belletanche (parking piscine)  
Rue de Belletanche  
57000 Metz

### **II- Inscriptions :**

Les combattants souhaitant participer à l'épreuve de la Photosphère devront **IMPÉRATIVEMENT** s'inscrire par l'extranet au plus tard le lundi 22 janvier 23h59.

Les frais d'inscriptions de 20€ par combattant sont réglables par chèques, espèce ou CB  
L'épreuve est mixte et ouverte à tout licencié de plus de 17 ans de la FFE, inscrit en région Grand Est. ( M20 surclassés)

### **III – Déroulement :**

- Les épreuves du circuit régional se feront selon la formule Quest.

- Appel : 10h00
- Scratch : 10h20
- Début des matchs : 10h30

L'accès aux arènes ne sera autorisé qu'aux combattants.

Les 3 premiers de l'épreuve seront récompensés.

### **IV – Arbitrage :**

- L'académie de Sabre Laser de Metz fournira le référent des Arbitres  
- A partir de 4 combattants engagés, les académies sont tenues de fournir un arbitre régional.  
- Les arbitres régionaux souhaitant être engagés sur cette épreuve sont priés de se faire connaître auprès du CREGE ainsi qu'auprès du référent régional SL (Philippe Bondi – SE Metz [filipbondi@yahoo.fr](mailto:filipbondi@yahoo.fr) 06 25 18 70 02).

- Les arbitres engagés sur l'épreuve toucheront une indemnité journalière par l'organisateur d'un montant de 45 €.

### **V – Contrôle du matériel des participants.**

Le matériel utilisé doit être conforme au dernier règlement ASL-FFE (éd.Juin 2023)

Le contrôle sera réalisé à partir de 09h30.

Est obligatoire pour les compétitions en matière de protection:

Pratique en Compétition
<ul style="list-style-type: none"><li>• Masque Escrime 350N en bon état (treillis ne présentant pas de détérioration, bavette non décousue, etc.)</li><li>• <a href="#">T-shirt à manche longue</a></li><li>• Pantalon long</li><li>• <a href="#">Veste d'arts martiaux type keikogi, ou cosplay*</a></li><li>• <a href="#">Epaulière de hockey</a></li><li>• Gants de protection de type AMHE coqués aux phalanges et protégés sur l'interstice entre l'index et le pouce, ou de type Hockey</li><li>• <a href="#">Protège coudes et genoux coqués de type Roller</a></li><li>• Bustier coqué obligatoire pour les filles</li><li>• Coquille anatomique obligatoire pour les garçons</li><li>• Protège-tibias</li><li>• Chaussures hautes (recommandé)</li><li>• Couvre masque d'escrime ou protège masque arrière</li><li>• Gorgerin (recommandé)</li><li>• Protection souple pour chacun des avant-bras (facultatif)</li></ul>

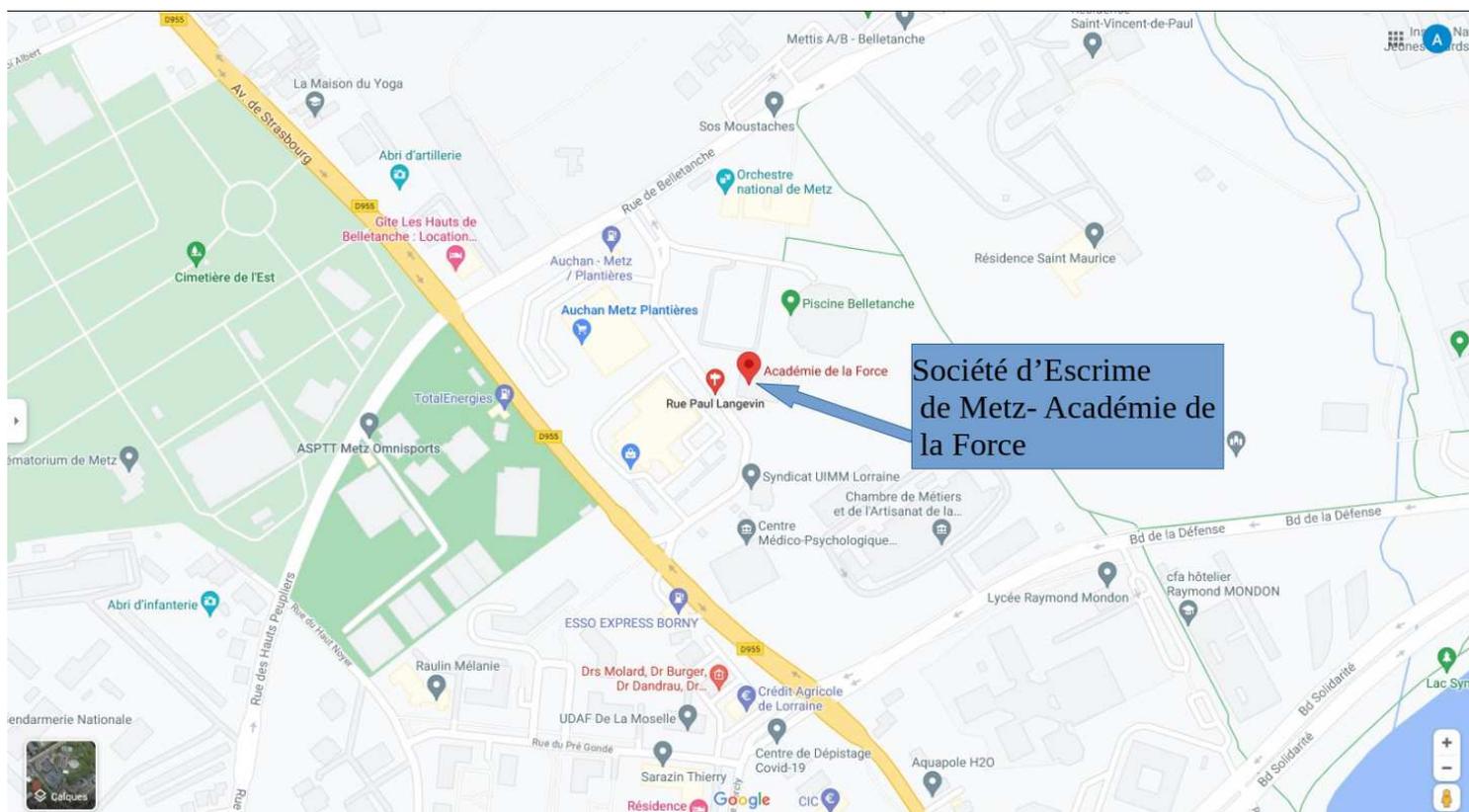
## PRÉCISIONS IMPORTANTES :

- 1/ La veste d'arts martiaux disposant de manches couvrantes jusqu'aux poignets est la protection la plus recommandée.
- 2/ Dans le cas où les manches ne couvrent pas jusqu'aux poignets (ex : les kimono de passion sport), il est demandé un t-shirt à manches longues ou des manchettes sous la veste de kimono.
- 3/ Cas du Cosplay : de la même façon que la veste d'arts martiaux, il doit être couvrant jusqu'aux poignets et disposer d'une épaisseur au moins égale à un kimono (simple t-shirt à manche longue non admis). Dans tous les cas, la veste doit permettre le port des protections coquées.

L'organisateur pourra refuser l'accès à la compétition à tout combattant ne disposant pas du matériel réglementaire ou ayant une tenue vestimentaire non adaptée.

## VI – Informations pratiques

Une buvette sera mise en place toute la journée. Règlement possible en espèce ou en CB.  
Pour accéder à la salle d'armes :



- Depuis Paris, A4 direction Reims ou Strasbourg. Arrivée à Metz, Rue Paul Langevin **en passant par la rue de Belletanche**, panneau indiquant Salle d'Escrime. Elle se situe juste à côté de la piscine Belletanche.
- Grand parking pour pouvoir vous garer.

**Contact :** Pour toute demande d'information supplémentaire (homologation de matériel, déroulement de la compétition...) ou pour vous signaler en tant qu'arbitre en formation souhaitant valider la partie pratique, merci de contacter Philippe Bondi : [filipbondi@yahoo.fr](mailto:filipbondi@yahoo.fr) - 06 25 18 70 02 – SE Metz – Académie de la Force.